

J'❤️ Les PME

- **Soutenir** les entreprises familiales et les artisans en Suisse
- **Créer** des emplois dans toutes les régions

24 février
Réforme de l'imposition des PME

OUI

Soutenir les entreprises familiales dans les moments difficiles

Une vie d'indépendant, c'est une vie de travail et d'engagement pour son commerce, magasin ou atelier. C'est une vie rythmée par des transitions délicates : modernisation, succession, retraite, etc. Dans ces moments, la charge fiscale est souvent trop lourde. C'est une des raisons qui peuvent pousser une entreprise à mettre la clef sous la porte. On estime que 9'200 entreprises disparaîtront dans les cinq ans faute de trouver un repreneur. Cela représente 73'000 hommes et femmes qui vont perdre leur emploi.

Cela doit changer.

La réforme de l'imposition des PME prévoit des mesures ciblées qui permettront enfin d'alléger ou de reporter la charge fiscale dans ces phases de transition. Il est temps maintenant d'encourager le travail, l'effort, le courage et l'initiative.



Bernard Repond, maître-menuisier,
vice-président de l'USAM, Charmey

« Les artisans travaillent en famille, ne comptent pas leurs heures, offrent des places de travail et forment des apprentis. Malgré cela, la situation est précaire pour beaucoup. Un allègement de la fiscalité est vraiment bienvenu ».

Points forts

Prendre sa retraite sans être assommé par les impôts

A l'heure actuelle, les salariés bénéficient d'une imposition allégée de leur 2ème pilier alors que l'indépendant qui prend sa retraite est imposé au maximum. C'est injuste. Avec la réforme, les patrons arrivant à la retraite ou devenus invalides pourront bénéficier d'une diminution d'impôt au moment de remettre leur entreprise.

Transmettre son entreprise à ses enfants

Parfois, l'impôt frappe si lourdement les héritiers qu'il les oblige à vendre ou à fermer l'entreprise. Désormais, en cas de partage successoral, l'imposition pourra être différée.

D'autres mesures permettront aux PME de traverser plus facilement des phases délicates de leur existence, notamment:

Extension du emploi

L'imprimerie qui vend sa vieille rotative pourra acheter un ordinateur avec l'argent de la vente sans payer d'impôts.

Allègement fiscal en cas d'affermage

L'affermage d'une exploitation agricole ne sera plus automatiquement considéré fiscalement comme une cessation définitive de l'activité lucrative.

Encourager l'investissement pour créer des emplois

L'esprit d'entreprise est une richesse pour notre pays. Il faut donner les moyens d'entreprendre. Mais aujourd'hui en Suisse, trop d'argent dort dans les entreprises au lieu d'être réinjecté dans l'économie. La faute à la double imposition (bénéfice et dividende) qui décourage la distribution de bénéfice.

Résultat, la charge fiscale aujourd'hui :

- pousse les PME à s'endetter en empruntant plutôt que d'utiliser leurs fonds propres;
- entrave la création d'entreprises parce que les investisseurs sont découragés par la charge fiscale;
- bloque des fonds qui pourraient être investis dans de nouveaux projets parce que créer est fiscalement pénalisant.

La Suisse est l'un des derniers pays à imposer autant les investissements. La majorité des cantons alémaniques a d'ailleurs déjà pris des mesures pour alléger cette charge. Il faut maintenant agir au niveau fédéral.

● Points forts

Actuellement, la totalité des dividendes est taxée. La réforme prévoit d'imposer au plan fédéral le 60% du montant des dividendes. Cette mesure modérée est destinée essentiellement aux patrons de PME.



Christa Calpini, Pharmacienne, Chexbres

« Les propriétaires de PME mettent à disposition de celles-ci un capital-risque qui assure le développement de leur petite industrie ou commerce. Il est normal qu'ils ne soient pas écrasés en retour par une charge fiscale disproportionnée. »



Vincent Linder, Claros Diagnostics Sàrl,
(label CTI Start-Up 2007), Neuchâtel

« L'innovation est la clef de notre avenir. Pourtant, en Suisse, démarrer son entreprise est un vrai parcours du combattant. Le financement est le nerf de la guerre. La réforme donnera un sérieux coup de pouce aux jeunes entrepreneurs. »

Et encore :

- dorénavant, celui qui a versé de l'argent comme capital propre dans sa société pourra le récupérer sans conséquence fiscale;
- les cantons auront la possibilité de renoncer à prélever, totalement ou partiellement, l'impôt sur le capital pour les entreprises qui paient un impôt sur le bénéfice.

Un coup de fouet pour la croissance économique

Des entreprises en bonne santé sont la meilleure garantie de croissance.

C'est pourquoi renforcer les PME bénéficiera en finalité à tout le monde – entreprises, salariés, caisses sociales. Car c'est le travail de tous qui fait la richesse de chacun.

La réforme de l'imposition des entreprises provoquera une hausse des investissements, des revenus et de la consommation. L'emploi en sortira gagnant. Rapidement, après un léger fléchissement, les recettes de la Confédération et des cantons augmenteront. Les assurances sociales en bénéficieront aussi.

Le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats s'engagent pour la réforme. Les cantons aussi font bloc pour les PME. Comme l'économie, le PDC, le PRD, le PLS et l'UDC.

Renforcer nos PME,
le ❤ de l'économie 



Martine Brunshawig Graf, conseillère nationale, Genève

« Grâce à la réforme fiscale, les entreprises familiales pourront trouver plus facilement les moyens indispensables pour investir et se développer. »



Christophe Darbellay, conseiller national, Martigny-Croix

« Dans de nombreuses régions, les grandes entreprises sont absentes et ce sont les PME qui assurent le développement et l'attractivité économique. Renforcer les PME, c'est permettre à des dizaines de milliers de personnes de travailler dans leur région. »



Charles Favre, conseiller national, Echallens

« La réforme de l'imposition des entreprises donnera un coup de fouet à la croissance et à l'emploi. Les cantons soutiennent ces mesures modérées et équilibrées. »



Jean-François Rime, conseiller national, Bulle

« Les PME assurent plus de deux millions d'emplois dans notre pays. Les soulager fiscalement, c'est leur permettre de se développer et de créer encore davantage d'emplois. »

J'❤️ les PME

Les entreprises s'engagent pour la réforme

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont le cœur de l'économie suisse. Ces quelque 300'000 PME occupent près de 70% des employés, ce qui représente plus de 2 millions d'emplois.

La charge fiscale actuelle décourage les investissements et la création d'emplois.

La réforme de l'imposition des entreprises prévoit des mesures ciblées qui permettront de soulager les entreprises familiales, les artisans et les commerçants.



Jacques Bourgeois, directeur de l'Union suisse des paysans

« La deuxième réforme de l'imposition des entreprises réduit les charges et facilite ainsi la succession des exploitations agricoles. Elle améliore la prévoyance professionnelle des exploitants. »



Blaise Matthey, directeur général de la Fédération des Entreprises Romandes Genève, membre de la Chambre suisse des arts et métiers

« Renforcer les entreprises des arts et métiers permettra aussi de créer davantage de places d'apprentissage. »



Bernard Rüeger, président de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie, membre du comité directeur d'économiesuisse

« Enfin une réforme fiscale pour les entreprises familiales ! Cela permettra d'encourager des projets novateurs et de développer l'emploi dans nos régions. »